

L'unanimité des éloges adressés au premier ministre du Canada à la suite de ce discours nous a rappelé une fois de plus que les deux chefs des deux grandes formations politiques actuellement représentées à la Chambre des communes sont des capitaines de la paix mondiale. Dans le passé, le distingué chef de l'opposition (M. Pearson) a mérité le prix Nobel, et en septembre dernier, le très honorable premier ministre du Canada a joué le rôle de premier ambassadeur de la paix internationale. Le 26 septembre dernier, le premier ministre s'est inspiré des idées qu'il n'a jamais cessé de soutenir tout au long de sa carrière politique.

(Texte)

Ayant toujours estimé que les droits de l'homme, de l'individu, doivent être maintenus, quelles que soient sa couleur, sa langue ou sa religion; que les riches, les pauvres, les miséreux, les persécutés de guerre, les affamés étaient tous des égaux, il a senti monter en lui ce principe naturel de justice qui, d'un seul coup d'œil, lui permettait de voir les peuples affamés aux prises avec les difficultés économiques les plus graves, constituant en somme un terrain fécond à la semence de l'idéologie communiste.

Le très honorable premier ministre prône alors l'établissement d'une banque internationale de vivres pour aider à soulager la misère des peuples affamés. Cette motion recevait, ces derniers temps, une acceptation unanime de l'Assemblée générale des Nations Unies.

La création de cette banque mondiale de vivres permettra une distribution rationnelle d'aliments chez les populations les plus nécessiteuses et, au point de vue canadien, il en résultera de nouveaux débouchés pour l'écoulement des produits agricoles, ce qui améliorera grandement l'agriculture au pays.

Son courageux discours allumait l'espoir, et la nation canadienne, une fois de plus, devenait le point de mire du monde et servait d'exemple à ces peuples qui, aujourd'hui, se déchirent dans des guerres civiles ou émeutes de toutes sortes et qui sont de véritables volcans menaçant continuellement la véritable paix mondiale. C'est le devoir des chefs du monde libre de mettre tout en œuvre pour que les horreurs des guerres de 1914-1918 et 1939-1945 soient à nouveau épargnées à l'univers. Des millions de soldats ont donné leur vie pour le maintien de la paix et de la liberté et dorment aujourd'hui dans des sols qu'ils ont aimés jusqu'au martyre. Pas une croix, pas une pierre en certains cas ne marque leur tombeau, mais c'est dans le cœur reconnaissant des citoyens libres que doit s'épanouir la fleur du souvenir.

[M. Paul.]

Le souvenir n'est pas une plante vivace, on doit continuellement cultiver cette plante pour que son arôme grise la vie politique des membres de la Chambre.

La mémoire est une faculté qui oublie et voilà pourquoi je me permettrai de rappeler très brièvement les mesures adoptées par le présent gouvernement depuis son avènement au pouvoir.

Nous avons encore tous à la mémoire le long débat qui a marqué l'adoption de la déclaration canadienne des droits de l'homme, vers la fin de la première session. Tous se rappellent l'intérêt soutenu qu'avait suscité l'étude de cette mesure qui consacre les véritables droits du citoyen canadien.

Tous les députés admettront que sous l'administration conservatrice, les paiements aux agriculteurs ont été de 12 p. 100 plus élevés que ceux versés par n'importe quelle administration libérale.

Je n'ai pas l'intention de discuter les bienfaits de la loi sur la stabilisation des prix agricoles.

Les amendements apportés à la loi sur le prêt agricole permettent aujourd'hui à un plus grand nombre de cultivateurs de se prévaloir des dispositions de cette loi fixant le taux d'intérêt à 5 p. 100, avec possibilité de prêts allant jusqu'à \$20,000 pour les cultivateurs possédant les qualités et valeurs requises pour l'obtention de tels prêts.

Le gouvernement conservateur s'est également penché sur le problème des sans-travail et les modifications apportées à la loi sur l'assurance-chômage ont été utiles à tous les travailleurs qui se voyaient momentanément à pied.

En 1960, plus de Canadiens étaient au travail que par les années passées. Au mois d'août 1960, 20,000 Canadiens de plus qu'en juillet 1960 étaient au travail et 115,000 de plus qu'en 1959. La situation économique demeure bonne et presque tous les secteurs ont enregistré des gains en rapport avec la période correspondante de 1959. La production industrielle du Canada, pour la période de juin à août 1960, a connu un gain de 2.8 p. 100 sur l'année 1959. Les industries de service se sont affirmées considérablement ces derniers mois, d'où augmentation dans l'embauchage et la production totale du pays. Le revenu de la force ouvrière, lequel comprend plus des deux-tiers du revenu personnel des Canadiens a atteint la somme de 9 milliards de dollars, soit 4 p. 100 de plus que lors de la période correspondante l'an dernier. Les exportations, au cours des neuf premiers mois de 1960, ont enregistré un gain de 8.2 p. 100 sur la période correspondante en 1959.

Le nombre des chômeurs demeure élevé et le gouvernement fédéral saura prendre tous les moyens possibles, en collaboration avec les autorités provinciales et municipales, avec